

DE L'ATTITUDE DU PARTI POPULAIRE SLOVAQUE  
ENVERS LES JUIFS PENDANT LA DEUXIÈME  
RÉPUBLIQUE TCHÉCOSLOVAQUE

*Ladislav Lipscher*

Au programme et dans la pratique politique du parti populaire slovaque à tendance conservatrice et cléricale, seules les idées anticapitalistes et antisémitiques valaient. La petite bourgeoisie et les paysans étaient très réceptifs à de telles idées, d'autant plus que leur situation économique était plus ou moins menacée.

Une des conséquences de l'accord de Munich fut la prise du pouvoir en Slovaquie par le parti populaire slovaque le 6 octobre 1938. Les tendances

antisémitiques qui avaient été de longues années des moyens de propagande devinrent les bases de la politique officielle du gouvernement slovaque. Au début les mesures antisémitiques que le gouvernement slovaque avait prises, étaient une partie des interventions antidémocratiques de principe. A cette époque on n'entreprit pas encore de démarches concrètes qui étaient directement ou indirectement contre les juifs vivant en Slovaquie. Les tendances antisémitiques se révélèrent avant tout dans l'atmosphère officielle et dans la politique pratique. Le gouvernement slovaque s'efforça cependant de freiner les effets d'un radicalisme extrême en publiant les principes fondamentaux rédigés d'une façon modérée; le gouvernement s'opposait ainsi à certains cercles politiques slovaques et à des fractions de minorité allemande à tendance nationaliste.